



# « DE FEMMES SANS VOIX À UNE VIE DE CHOIX » : ANALYSE D'UN PROJET VISANT L'EMPOWERMENT DE DEMANDEUSES D'ASILE PARTAGEANT TOUTES UN VÉCU DE PERSÉCUTIONS LIÉES À LEUR GENRE

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES RÉALISÉ PAR LAURALINE MICHEL DANS LE CADRE DU MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

Le parcours migratoire des exilé-e-s qui tentent de trouver un avenir meilleur en Europe est toujours plus long et périlleux. Les politiques migratoires restrictives mises en place par les pays européens sont non seulement inopérantes mais ont également comme effet d'aggraver les conditions de trajet des migrant-e-s qui se trouvent polytraumatisé-e-s par un périple de plus en plus violent<sup>1</sup>. Dans ce contexte, il est primordial d'observer plus précisément ce phénomène migratoire en mobilisant une analyse de genre afin de comprendre que les expériences migratoires diffèrent sur plusieurs points pour les hommes et les femmes<sup>2</sup>. Durant toute leur vie, les migrantes sont confrontées à des violences spécifiques parce qu'elles sont « femme »<sup>3,4</sup>.

Au départ, certaines raisons motivent spécifiquement les femmes à quitter leur pays : l'inégalité d'accès à certaines institutions ou certains services, leurs rôles familiaux et sexuels ; le poids des attentes envers elles et leur statut social<sup>5</sup>. Durant leur chemin d'exil, elles peuvent se retrouver sans protection, exposées à diverses violences commises par les passeurs, les membres de la sécurité ou d'autres migrants. Elles risquent particulièrement d'être victimes de violence physique, sexuelle, de traite des êtres humains ou de réseaux de prostitution. « Il y a une normalisation des rapports sexuels transactionnels pour les réfugiées qui n'ont aucun d'autre moyen de survie »<sup>6</sup>. Arrivées en Belgique, les migrantes vivent à nouveau différentes formes de violence, parfois dès les abords de l'Office des étrangers où elles introduisent leur demande de protection internationale<sup>7</sup>. Très précarisées, elles risquent également de tomber dans des réseaux de traite et de prostitution sur le sol belge ou d'être victime d'autres formes de violence. En outre, les demandeuses de protection internationale sont confrontées à des violences institutionnelles, notamment dans les diverses procédures visant à l'obtention du statut de réfugié ou d'un droit de séjour<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> FREEDMAN, J. (2018). L'exil au féminin : des violences là-bas, sur le chemin... et ici. *L'observatoire*, 95, pp. 10-12.

<sup>2</sup> ROUSSET, C. & SCHOENMAECKERS, D. (2018). Mais où est le genre ? Les impacts du genre sur la migration internationale. *L'observatoire*, 95, p. 5.

<sup>3</sup> Amnesty International. (2016). *Female refugees face physical assault, exploitation and sexual harassment on their journey through Europe*. En ligne <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2016/01/female-refugees-face-physical-assault-exploitation-and-sexual-harassment-on-their-journey-through-europe/>, consulté le 30 juillet 2018.

<sup>4</sup> Selon la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique - connue sous le nom de Convention d'Istanbul, le terme « violence à l'égard des femmes fondée sur le genre » désigne toute violence faite à l'égard d'une femme parce qu'elle est une femme ou affectant les femmes de manière disproportionnée » (2011). Les violences vécues sont notamment : les violences sexuelles, physiques, psychologiques, institutionnelles, administratives, domestiques ; les mutilations génitales féminines, la traite des êtres humains, la prostitution, les crimes d'honneur, les violences liées à la dot, la répudiation, etc. Parallèlement, le statut spécifique réservé aux femmes peut également induire d'autres inégalités de genre (et violences institutionnelles) telles que la privation ou la restriction de l'accès à l'éducation, à l'instruction, à l'information, à l'alimentation, au logement, aux soins de santé, etc.)

<sup>5</sup> LACROIX M. (2010). Pour une pratique féministe renouvelée, l'intersectionnalité et les femmes réfugiées et demandeuses d'asile. in CORBEIL, C. & MARCHAND I. (dir.). *L'intervention féministe, d'hier à aujourd'hui. Portrait d'une pratique sociale diversifiée*. Montréal : Editions du remue-ménage, p. 95

<sup>6</sup> FREEDMAN, J. (2018). L'exil... *Op. cit.*, pp. 10-12.

<sup>7</sup> Centre d'accueil Croix-Rouge pour demandeur.euse.s d'asile « Pierre bleue ». *Approche du genre : accueil spécifique des femmes vulnérables, Projet Pierre bleue*. 07 juillet 2014. Document interne ; CNCD. (2018). Le quotidien des femmes migrantes victimes de violences, En ligne <https://www.cncd.be/migrations-genre-femmes-violences-sexuelles-exploitation-passeurs-asile#nb8>, consulté le 10 août 2018.

<sup>8</sup> LECLERO, C. & LECOMTE, R. (2018). Édito. Femmes et violences de l'exil, *L'observatoire*, 95, 3.



# « DE FEMMES SANS VOIX À UNE VIE DE CHOIX » : ANALYSE D'UN PROJET VISANT L'EMPOWERMENT DE DEMANDEUSES D'ASILE PARTAGEANT TOUTES UN VÉCU DE PERSÉCUTIONS LIÉES À LEUR GENRE

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES RÉALISÉ PAR LAURALINE MICHEL DANS LE CADRE DU MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

Elles sont particulièrement touchées car, « rongées par la honte et la peur, elles ont beaucoup de difficultés à faire reconnaître ces expériences de violence et de persécution par les instances de jugement de demande d'asile »<sup>9</sup>. Raconter leur récit peut par ailleurs enclencher un mécanisme psychologique qui les amène à revivre ces violences, notamment à travers la mémoire traumatique<sup>10</sup>. À cela s'ajoutent les discriminations multiples quotidiennes, pour raison de couleur de peau, de langue, de religion, etc., qui constituent à leurs tours une nouvelle forme de violence, accentuée par la rupture, liée à l'exil, de repères linguistiques, culturels et familiaux.

L'adoption d'une analyse genrée des phénomènes migratoires et la prise en compte d'une approche intersectionnelle et postcoloniale permettent dès lors de mettre en évidence les difficultés et vulnérabilités spécifiques des femmes migrantes. Au sein des centres d'accueil de demandeur·euse·s d'asile, ces inégalités sont également présentes. D'une part, les résidentes font face à diverses violences et agressions sexuelles au sein et autour des centres - notamment de la part d'hommes belges profitant de leur vulnérabilité accrue -. D'autre part, la charge des enfants leur incombe presque automatiquement, elles fréquentent beaucoup moins les espaces collectifs participent moins aux activités que les hommes, etc.<sup>11</sup>

Suite à ces constats, le centre Croix-Rouge d'accueil de demandeur·euse·s d'asile « Pierre bleue » s'est spécialisé dans un accueil adapté aux femmes demandeuses d'asile les plus vulnérables et se présente désormais comme un « laboratoire » portant un projet spécifique qui cible les violences de genre<sup>12</sup>. Ce projet, intitulé « De femmes sans voix à une vie de choix », est élaboré à partir de la méthodologie de l'*empowerment*, réfléchi en collaboration avec l'ONG bruxelloise « Le Monde Selon Les Femmes », et d'éléments provenant de l'intervention féministe<sup>13</sup>.

<sup>9</sup> FREEDMAN, J. (2018). L'exil... *Op. cit.*, pp. 10-12. ; Discussions avec Evelyne Dogniez, directrice Entretien du Centre d'accueil Croix-Rouge pour demandeur·euse·s d'asile « Pierre bleue », mai - août 2018.

<sup>10</sup> SALMONA M. (2008). *La mémoire traumatique en bref*. Mémoire traumatique et victimologie. En ligne : <https://www.memoiretraumatique.org/psychotraumatismes/memoire-traumatique.html>

<sup>11</sup> Il existe un paradoxe fondamental entre les discours sur la lutte contre les violences de genre et le déploiement d'un modèle de développement basé sur l'idéologie néolibérale qui amplifient tant les violences de genre, que la paupérisation de la population au niveau mondial ainsi que l'accroissement des inégalités et des flux migratoires. Jules Falquet parle dans ce sens du long processus de colonisation, décolonisation et re-colonisation perpétré par la matrice néolibérale (2012, p. 83) Les violences sexuelles « font système » avec le modèle de développement proposé : « elles sont le résultat et la mise en œuvre à la fois, du continuum de la violence masculine contre les femmes » FALQUET, J. (2012). DSK ou le continuum entre les violences masculines et les violences néolibérales. *Nouvelles Questions Féministes*, 31/1, p. 87.

<sup>12</sup> LECOMTE, R. (2018). Interview de DOGNIEZ, E. & RONDIAT, B. « Des femmes sans voix à une vie de choix » un projet pour susciter, restaurer les capacités d'agir et de penser par et pour elles-même. *L'observatoire*, 95. p. 14. ; Département d'accueil des demandeurs d'asile de la Croix-Rouge de Belgique. (2017). Rapport annuel - accueil de demandeur d'asile. En ligne [https://www.Croix-Rouge.be/content/uploads/2018/07/180126-CRB-ADA-RA2017\\_low.compression.pdf](https://www.Croix-Rouge.be/content/uploads/2018/07/180126-CRB-ADA-RA2017_low.compression.pdf), consulté le 3 août 2018.

<sup>13</sup> Au sein du centre de Pierre bleue, c'est la vision de l'*empowerment* (sens *empoderamiento*) qui est mise en application. Cette approche vise à susciter la transformation des logiques et structures sociales genrées de domination patriarcale à travers la mobilisation individuelle et collective des femmes ainsi que le renforcement de leur propre autonomie. L'*empoderamiento* correspond dès lors au processus par lequel des individus et/ou des communautés acquièrent la capacité, les conditions de prendre un pouvoir, et d'être acteurs dans la transformation de leur vie et de leur environnement. En d'autres termes, l'approche de l'*empoderamiento* désigne chez l'individu ou dans une communauté, d'abord la capacité d'agir de façon autonome, ensuite le processus pour atteindre cette capacité



## « DE FEMMES SANS VOIX À UNE VIE DE CHOIX » : ANALYSE D'UN PROJET VISANT L'EMPOWERMENT DE DEMANDEUSES D'ASILE PARTAGEANT TOUTES UN VÉCU DE PERSÉCUTIONS LIÉES À LEUR GENRE

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES RÉALISÉ PAR LAURALINE MICHEL DANS LE CADRE DU MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

Barbara Rondiat explique : « [Dans le projet] on déconstruit les stéréotypes de genre et on essaye de donner les mêmes opportunités aux femmes et aux hommes [...] c'est l'objectif du projet, de pouvoir donner des outils pour déconstruire, pour pouvoir renforcer leurs capacités et essayer d'améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes. »<sup>14</sup>

La mise en œuvre de la méthodologie de l'empowerment comporte deux volets : un volet individuel et un volet collectif. Le volet individuel se traduit par un accompagnement spécifique des résidentes « entrées » dans le projet. Le lien de confiance développé tout au long de l'accompagnement est fondamental pour l'évolution positive des participantes et permet d'aborder différents thèmes et expériences traumatiques vécues. Ce travail d'accompagnement peut par ailleurs être analysé comme un travail de *care* envers les personnes suivies<sup>15</sup>.

*« Pour avoir assisté [...] à la mise en place du projet depuis le début, j'ai pu voir l'efficacité réelle au niveau de la libération de la parole au niveau des femmes qui sont accompagnées au centre, au niveau de l'accompagnement, il y a vraiment eu une réelle évolution, au niveau du soutien, de la parole, de l'attention qu'on apporte aux femmes, c'est souvent des femmes qui arrivent et ne parlent pas énormément, qui sont souvent renfermées sur elles-mêmes, qui, grâce aux outils, à notre disposition, à l'accompagnement qu'on fait, à notre sens du professionnalisme, de l'écoute, du réconfort et du soutien progressivement, elles se sentent mieux, la parole se libère comme j'ai dit et voilà, on a des résultats vraiment... dans certains dossiers en tout cas, on a des dossiers qui ont vraiment très bien aboutit. C'est le jour et la nuit, quand les dames arrivent et quand elles sortent d'ici. L'attention qu'on leur porte est vraiment importante parce que ça ne serait pas le cas [...] dans d'autres centres ou le projet n'existe pas »<sup>16</sup>.*

Sur la base des besoins exprimés et observés lors des entretiens individuels, et plus généralement lors d'échanges avec les résidentes, le centre organise également diverses activités collectives mises sur pied en collaboration avec un réseau de partenaires. Plusieurs thématiques sont travaillées comme le sentiment de sécurité, la gestion des émotions, les droits, etc.<sup>17</sup>

---

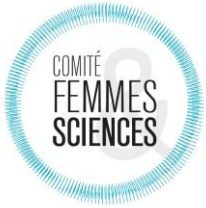
d'agir CHARLIER, S. (2009). *Genre et Empowerment/empoderamiento/émancipation, Les essentiels du genre 10*, Bruxelles : Le Monde selon les femmes, p. 11.

<sup>14</sup> Entretien réalisé avec B. Rondiat, référente du projet « De femmes sans voix à une vie de choix » au Centre d'accueil Croix-Rouge pour demandeur.euse.s d'asile « Pierre bleue », 02 août 2018.

<sup>15</sup> Ce concept est défini comme une « *activité caractéristique de l'espèce humaine, qui recouvre tout ce que nous faisons dans le but de maintenir, de perpétuer et de réparer notre monde, afin que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nos personnes et notre environnement, tout ce que nous cherchons à relier en un réseau complexe en soutien à la vie* » TRONTO, J. (2009) *Un Monde vulnérable. Pour une politique du care*, La Découverte, p. 13 et 143, cité dans ZIELINSKI, A. (2010). L'éthique du care. Une nouvelle façon de prendre soin. *Études*, Tome 413, 12, 631-641..

<sup>16</sup>. Entretien réalisé avec Maxime Proces, collaborateur au centre de Pierre bleue, le 31 janvier 2019.

<sup>17</sup> La sécurité et la restauration d'un sentiment de sécurité sont travaillé avec l'Asbl Garance ; les droits et la déconstruction des stéréotypes de genre avec La voix des Femmes et Vie féminine ; l'estime de soi, la gestion des



## « DE FEMMES SANS VOIX À UNE VIE DE CHOIX » : ANALYSE D'UN PROJET VISANT L'EMPOWERMENT DE DEMANDEUSES D'ASILE PARTAGEANT TOUTES UN VÉCU DE PERSÉCUTIONS LIÉES À LEUR GENRE

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES RÉALISÉ PAR LAURALINE MICHEL DANS LE CADRE DU MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

Madame P. et Madame M. déclarent :

*« Les activités ici, il y en a pas mal, surtout sur le droit des femmes, avec [...] Manon. J'ai participé 3 ou 4 fois avec elle. Il y a certains droits, on ne pense pas que ça fait partie du droit des femmes. C'est avec les activités, tu comprends et souvent [...] ça fait ressortir toi-même aussi les violences. »<sup>18</sup>*

*« Je participais parce que je voulais avoir plus d'informations pour pouvoir me protéger dedans comme dehors et une fois sortie du centre aussi, connaître nos droits, nous les femmes et comment lutter contre les trucs barbares des hommes quoi. Ça m'a apporté beaucoup, j'ai su me défendre [...]. A pouvoir dire ce que moi je veux aussi. Pas seulement ce que les autres veulent de moi, ou bien les hommes, non. Moi aussi j'arrive à stopper maintenant, beaucoup »<sup>19</sup>.*

Madame L., résidente au centre depuis 2, 5 ans décrit le projet comme lui ayant permis de reprendre confiance, de se connaître mieux elle-même et de l'avoir également encouragée à suivre des cours de français.

*« The fact that I see all these women who trusted me and was there for me was really powerful, it helped me a lot »<sup>20</sup>.*

Selon son accompagnatrice, elle « a suivi un processus de changement global », notamment au travers de la prise de parole en public, de sa gestion d'émotions – « elle n'explose plus comme avant » et « s'est appropriée le contenu des ateliers et est capable de l'expliquer aux autres femmes ainsi que l'intérêt d'y assister »<sup>21</sup>.

Parallèlement, le centre encourage vivement les résidentes à suivre des formations afin de renforcer leurs savoirs et compétences tel que par exemple participer à des cours de BEPS, apprendre à rouler à vélo, à nager ou à travers des formations plus longues comme l'apprentissage de la langue française « qui leur permet d'être autonomes, de comprendre et d'exprimer leurs opinions et leurs choix sans passer par [...] d'autres personnes susceptibles de garder un pouvoir sur elles »<sup>22</sup> ou d'autres formation

---

émotions et le réinvestissement du corps avec Plume et miel, le collectif des femmes de Louvain-la-Neuve, Vie féminine ; La santé et les droits sexuels et reproductifs avec des plannings familiaux, Femmes et santé, Gams, Corps écrits, etc

<sup>18</sup> Entretien réalisé avec Madame P. au Centre d'accueil Croix-Rouge pour demandeur.euse.s d'asile « Pierre bleue ». (anonyme). 31 janvier 2019.

<sup>19</sup> Entretien réalisé avec Madame M. au Centre d'accueil Croix-Rouge pour demandeur.euse.s d'asile « Pierre bleue ». (anonyme). 31 janvier 2019.

<sup>20</sup> *Idem*.

<sup>21</sup> Compte rendu de Barbara Rondiat, entretien de sortie avec Madame L. après obtention de la protection internationale, 15 janvier 2019

<sup>22</sup> LECOMTE, R., (2018). *Op. cit.*, p. 13.



# « DE FEMMES SANS VOIX À UNE VIE DE CHOIX » : ANALYSE D'UN PROJET VISANT L'EMPOWERMENT DE DEMANDEUSES D'ASILE PARTAGEANT TOUTES UN VÉCU DE PERSÉCUTIONS LIÉES À LEUR GENRE

**MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES RÉALISÉ PAR LAURALINE MICHEL DANS LE CADRE DU MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE**

qualifiantes. Le centre met en place un système de crèche afin de favoriser cette prise d'autonomie et de permettre aux résidentes d'être en formation la journée.

En outre, d'autres éléments favorisent certainement ce processus d'*empowerment* comme la formation de l'équipe à l'approche genre, l'attention particulière apportée à la sécurisation des résidentes à travers l'adaptation des infrastructures, la petite dimension de l'établissement avec des chambres isolées ou partagées entre un nombre réduit de résident.e.s ou encore l'opportunité de se faire à manger.

Si plusieurs limites sont observables et freinent la participation des résidentes aux activités (leur organisation quotidienne, le poids écrasant de la procédure d'asile et la longueur de leur séjour dans les centres, le stress lié à la vie en collectivité, l'incertitude quant aux perspectives d'avenir et au sort de la famille restée au pays, etc.), le projet semble apporter de réels moments de décompression aux participantes, de nouvelles réflexions et compétences. Par ailleurs, le projet semble également avoir un effet sur la manière dont les participantes vont raconter leur parcours lors des auditions au Commissariat général aux réfugié.e.s et aux apatrides (CGRA) au travers de la mise en lumière d'événements de leur vie qu'elles auraient omis par honte ou la peur de menaces ou qu'elles n'auraient pas considéré comme un élément pouvant influencer l'issue de leur de demande de protection internationale<sup>23</sup>.

---

<sup>23</sup> *Ibid.* p. 17





# « DE FEMMES SANS VOIX À UNE VIE DE CHOIX » : ANALYSE D'UN PROJET VISANT L'EMPOWERMENT DE DEMANDEUSES D'ASILE PARTAGEANT TOUTES UN VÉCU DE PERSÉCUTIONS LIÉES À LEUR GENRE

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES RÉALISÉ PAR LAURALINE MICHEL DANS LE CADRE DU MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

En conclusion, il est primordial de souligner la force et la capacité de résistance remarquable déployée par ces femmes exilées dans leurs nouvelles conditions de vie. Plus globalement, s'il est impératif de changer le système économique et patriarcal cultivant les violences faites aux femmes, l'adoption d'une perspective genre dans les différents lieux d'accueil reste une étape essentielle pour s'adresser de manière adéquate aux vécus de violences basées sur le genre.

Rêves :

*« Je veux aller à l'école pour bien apprendre le français, écrire. Si tu n'as pas ça, tu ne peux rien faire. »<sup>24</sup>*

*« Beaucoup de rêves dans ma tête, mais c'est mon rêve en première position là, mon rêve premier, je gagne des papiers. Si moi je gagne des papiers, je fais formation, je travaille, ça c'est mon rêve. Mon rêve, je travaille. »<sup>25</sup>*

*« J'en ai plein. Beaucoup de rêves. Maintenant mon rêve d'abord c'est de sortir d'ici et les autres vont suivre. Parce que tout est conditionné ici. Mais vraiment [...] je suis pour le projet, je suis pour tout ce qui est avec la justice à l'égard des femmes. Ca si je pouvais faire de ça une activité, je le ferais, parce que ce qui est arrivé à moi, je ne veux pas que ça arrive aux générations qui vont venir après moi. »<sup>26</sup>*

---

<sup>24</sup> Entretien réalisé avec Madame P. au Centre d'accueil Croix-Rouge pour demandeur·euse·s d'asile « Pierre bleue ». (anonyme). 30 juillet 2018.

<sup>25</sup> Entretien réalisé avec Madame A. au Centre d'accueil Croix-Rouge pour demandeur·euse·s d'asile « Pierre bleue ». (anonyme). 31 juillet 2018.

<sup>26</sup> Entretien réalisé avec Madame M. au Centre d'accueil Croix-Rouge pour demandeur·euse·s d'asile « Pierre bleue ». (Anonyme). 30 janvier 2019